

FLASH INFO

[Edition janvier 2025]

Le bilan catastrophique de plus d'une décennie de gestion lacunaire des ICD



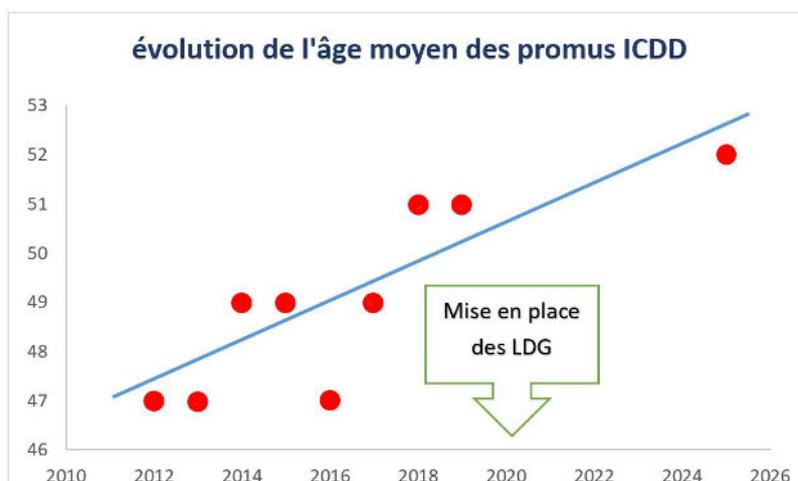
L'UNSA Défense vous informe, chiffres à l'appui, des dégâts occasionnés par les mesures absurdes qui se sont succédé pour gérer les agents dans le grade d'ICD.

Plus d'une décennie de gel du point d'indice a totalement dégradé l'attractivité du statut des ICD. Les flux d'entrée dans le corps se sont alors avérés très insuffisants lorsqu'il s'est agi de reprendre les recrutements, après leur mise à l'arrêt durant ces dix mêmes années. La pyramide du corps s'est inévitablement trouvée minée à la base. Ajoutez à cela un taux pro-pro figé à 11 % depuis 20 ans, que l'administration s'obstine à ne pas réviser pour corriger ce déficit des entrées, et voilà qui explique un avancement au sein du corps des ICD très substantiellement et durablement en berne.

L'âge moyen des ICD promus divisionnaires en constante augmentation

En une dizaine d'années, l'âge moyen des ICD promus divisionnaires est passé de 47 à 52 ans (cf. courbe plus bas). Nous sommes donc sur un tableau de marche où, en 2040, une majorité des ICD atteindront l'âge de la retraite sans avoir avancé au second grade de leur corps. Pire ! Pour tenter de masquer la tendance, l'administration a introduit, en 2020, les lignes directrices de gestion en matière d'avancement, réservant un quota d'avancement à des jeunes ICD et surtout, restreignant très significativement les possibilités d'avancement des ingénieurs les plus expérimentés.

Ce rajeunissement, totalement artificiel, a bien évidemment freiné la tendance à l'augmentation de l'âge moyen d'avancement au grade de divisionnaire.



Quelques chiffres :

- **0,4 an** : c'est le recul annuel de l'âge moyen d'avancement au grade d'ICDD
- **52 ans** : c'est désormais l'âge moyen d'avancement ICDD (et même 53 ans à la DGA)
- **1/4 des ICD** est désormais bloqué à l'échelon sommital à cause des Lignes Directrices de Gestion.
Ce chiffre a doublé en 5 ans.
La pyramide du corps est privée de base.
- **11%**, c'est le taux d'avancement au grade d'ICDD qui est gelé depuis **20 ans**, en dépit de l'évidence qu'il faut agir.

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

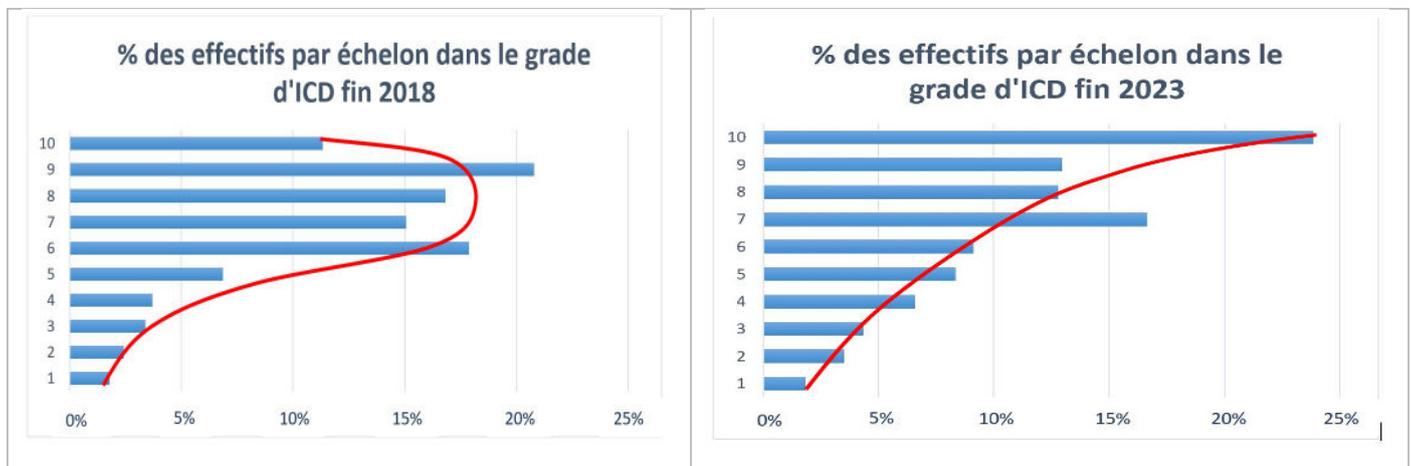
Joël MASSE et Eric MAURICE, les Secrétaires Nationaux Techniques UNSA Défense, sont à votre disposition pour toute précision



Mais il convient alors de bien voir que la moyenne d'âge des promus n'est plus l'indicateur à observer. Nous sommes en effet passés d'une situation où la quasi-totalité des ICD atteignaient le second grade - *et où la moyenne avait un sens* - à une situation où nombre d'entre eux stagnent dans le premier grade. Ces derniers ne contribuent donc plus au chiffre moyen de 52 ans observé au sein du tableau d'avancement publié au titre de l'année 2025.

Une pyramide du grade rendue instable par des LDG mal pensées et un taux pro-pro très insuffisant

Très précisément, les histogrammes ci-après démontrent, qu'en à peine 5 ans, la population des ICD au 10^{ème} et dernier échelon de leur grade a doublé. L'enveloppe rouge des conditionnants, que les recrutements d'avant 2010 parvenaient encore à hisser au second grade en 2018 (figure de gauche) est venue littéralement se déverser sur l'échelon sommital 5 ans plus tard (figure de droite). Il en résulte que ce 10^{ème} et dernier échelon accueille aujourd'hui non moins d'un quart de la population des agents classés dans le grade d'ICD. À l'opposé, il saute aux yeux que la base de la pyramide du corps est totalement minée par les recrutements en berne.



Les promus issus en 2018 des échelons 6 à 9 ne parviennent plus à avancer en 2023 et viennent s'échouer sur le 10^o et dernier échelon

Cette situation totalement instable et inéquitable, que l'**UNSA Défense** révèle ici, chiffres à l'appui, est le fruit de la gestion totalement ubuesque que nous venons de dénoncer. En agissant comme il l'a fait, le MINARM ne s'est pas conformé à la réforme PPCR, et au droit des fonctionnaires à pouvoir dérouler leur carrière sur au moins deux grades.

Il y a 15 ans, 20 ans, 30 ans et plus, le MINDEF a recruté des IEF. Le MINARM a désormais l'obligation d'administrer équitablement et réglementairement ses fonctionnaires devenus ICD, au lieu de recruter des contractuels à tour de bras.

Au vu des dégâts considérables occasionnés par cette gestion totalement aberrante du MINARM, l'UNSA Défense revendique un doublement immédiat du taux pro-pro afférent au grade d'ICDD, à l'instar de ce qui a été réalisé il y a 3 ans pour les autres catégories de fonctionnaires.

Si vous souscrivez à l'analyse de l'UNSA Défense, n'hésitez pas à partager cette communication avec vos collègues ICD ainsi qu'à nous faire part de votre avis.

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02

-  federation@unsa-defense.org
-  portail-unsa.intradef.gouv.fr
-  www.unsa-defense.org
-  @UnsaDefense
-  www.facebook.com/UNSADefense
-  Unsa defense diffusion

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Joël MASSE et Eric MAURICE, les Secrétaires Nationaux Techniques UNSA Défense, sont à votre disposition pour toute précision